

Les Monts-d'Aunay

Quotidien Ouest-France du 23 janvier 2024

ouest-france.fr du 23 janvier 2024

267 mots

Parlement des enfants : les 6^e B reçoivent un sénateur

La classe de 6^e B du collège Charles-Lemaître participe au « Parlement des enfants », opération organisée par l'Assemblée Nationale avec le ministère de l'Éducation nationale. Les élèves découvrent la fonction de législateur et dans ce cadre, ils ont reçu Pascal Allizard, sénateur du Calvados, hier lundi.

Sous la direction d'Ivan Davodet, professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique et morale, les élèves ont rédigé une proposition de loi sur le thème « Promouvoir l'égalité femmes-hommes à travers le sport ».

Ils ont questionné Pascal Allizard sur son parcours personnel et sur le Sénat et le cheminement d'une loi. Aux questions : Avez-vous beaucoup d'adversaires au sénat ? Y a-t-il des lois plus compliquées à passer ?... le sénateur a répondu en émaillant son propos d'anecdotes et d'exemples.

Les élèves ont ensuite évoqué les axes de « leur » projet de loi. « **Lutte contre les inégalités salariales entre les sexes, les tenues genrées, la moindre représentation du sport féminin dans les médias et que tous aient les mêmes droits et devoirs dans le sport. Ces sujets seront étayés et le projet de loi sera envoyé au jury académique pour le 9 février. Un seul projet sera retenu et proposé au jury national** », détaille Ivan Davodet.

Si le projet de la 6^e B est retenu au niveau national, parmi les 18 choisis par les académies, les élèves seront accueillis lundi 17 juin, à l'Assemblée nationale. A noter aussi que ces enfants bénéficient du parrainage d'étudiantes de Sciences Po Paris, toutes anciennes élèves d'établissements de Normandie.



Ivan Davodet, professeur d'histoire-géographie (à gauche), et Pascal Allizard, sénateur, ont animé une séquence citoyenne, hier. Ouest-France